Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 73 (1981)

Heft: 5-6

Artikel: Rompre le cercle vicieux

Autor: Lennep, Emile van

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-386066

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rompre le cercle vicieux

par Emile van Lennep, secrétaire général de l'OCDE *

Les nouvelles technologies – microprocesseurs, robotique, bureautique, biotechnique – ouvrent d'immenses possibilités nouvelles si elles sont acceptées par la société et utilisées de façon adéquate. Les ministres de la science des pays de L'OCDE, qui se sont récemment réunis à Paris, sont tous conscients des liens très directs qu'entretient leur domaine d'action avec le reste de l'économie et de la société. Cela ressort de leurs principales conclusions, à savoir la nécessité: de renforcer la recherche scientifique et la capacité d'innovation pour relever les défis économiques et sociaux d'ici à la fin du siècle; d'élaborer des politiques de la science et de la technologie à long terme pour préparer les sources d'un nouvel élan de la croissance; de faire en sorte que ces politiques fassent partie intégrante des autres préoccupations des gouvernements – la recherche et l'innovation technique doivent être au cœur des politiques économiques. On trouvera ci-après la déclaration adoptée par les ministres et une contribution du secrétaire général de l'OCDE à la discussion.

Les ressources de la science et de la technologie, le système de recherche et d'innovation, la créativité et l'esprit d'entreprise sont des questions essentielles non seulement pour la solution des difficultés actuelles de nos économies mais encore pour l'évolution d'ensemble du monde au cours des vingt à trente prochaines années.

Persistance de l'inflation et du chômage, tassement de la croissance de la productivité, renchérissement du prix de l'énergie — la situation que nous affrontons est en soi difficile. Simultanément, nous devons prêter attention aux aspirations sociales de nos populations, aux problèmes de l'environnement, aux besoins des pays en développement. Nos gouvernements sont d'accord sur l'objectif prioritaire immédiat de restaurer nos économies de manière à maîtriser l'inflation. Mais il y a là un risque de cercle vicieux: sans accroissement de l'activité, les investissements, dont dépend le système de recherche et d'innovation, pourrait faire défaut; sans recherche ni innovation, l'accroissement des activités risque d'être compromis.

Jamais sans doute les liens entre les facteurs scientifiques et techniques et la mise en œuvre des politiques économiques et sociales n'ont-ils été perçus avec plus d'urgence. Il est impératif pour les pays de l'OCDE – pour relever aussi bien les défis auxquels ils sont eux-mêmes confrontés que ceux qui sont lancés à l'échelle du monde – d'innover, c'est-à-dire de créer de nouveaux biens et services ainsi que des techniques de

^{*} Cet article du secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques, dont fait partie également la Suisse, a été publié dans «L'Observateur de l'OCDE» No 110 du mois de mai 1981

production plus efficaces, donc de nouveaux emplois et de nouvelles richesses. Toutes les stratégies d'adaptation de nos économies passent par cet impératif.

Or, le climat n'est pas favorable à une augmentation des investissements, de l'innovation et de la productivité en raison non seulement des incertitudes générales qui pèsent sur le monde, mais aussi des risques inhérents au processus d'innovation lui-même et de l'accroissement des coûts de recherche-développement. La terre promise n'est peut-être pas loin, mais on se demande quel est le meilleur chemin pour l'atteindre. Pour définir les mesures à adopter et les directions a suivre, il est essentiel que les facteurs scientifiques et techniques soient mieux pris en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques économique et sociale, ce qui, dans le contexte actuel, signifie à mes yeux essentiellement trois choses.

Premièrement, il ne faut pas que les contraintes du court terme compromettent les sources de la croissance future; les politiques de demande restrictive ne doivent pas avoir pour conséquence de limiter ou de décourager l'apparition et le renouvellement de ce que Schumpeter appelait les «grappes d'innovation».

Deuxièmement, pour recréer un climat favorable à l'innovation, les gouvernements disposent d'un large éventail de mesures et de stimulants. Mais ils ont encore à trouver un équilibre entre le court et le long terme et déterminer les limites dans lesquelles ils peuvent intervenir sans compromettre ni fausser le jeu des forces du marché.

Troisièmement, pour agir sur ces deux plans — l'horizon du temps et l'horizon du risque — les responsables des politiques économique et sociale doivent être à l'écoute des besoins, des possibilités et des objectifs propres aux politiques de la science et de la technologie, et, réciproquement, celles-ci doivent être attentives aux contraintes, à la marge de manœuvre et aux finalités des politiques économique et sociale.

La réponse que l'on peut donner à ces questions a d'abord, bien entendu, des aspects nationaux, mais elle a aussi des dimensions et des implications internationales. Le première de celles-ci est liée aux répercussions du changement technique sur l'économie, la société et l'environnement et, notamment, à l'importance de l'anticipation et de l'évaluation des avantages et des inconvénients de la diffusion des nouvelles technologies. Cela est essentiel pour que les ajustements qu'impose le changement technique aient lieu dans les meilleures conditions et c'est à nous qu'il incombe de chercher les solutions les plus efficaces.

Un autre aspect international a trait à la coopération multilatérale dans le domaine de la science et de la technologie. Les pays membres souhaitent aujourd'hui compléter leurs propres efforts de recherche-développement par des programmes menés en coopération. Pour plusieurs raisons: les activités de recherche-développement sont devenues beaucoup plus coûteuses, alors que dans de nombreux pays la part du budget qui leur est consacrée plafonne; nos pays ont à affronter des défis

communs tels que l'énergie, les ressources naturelles, l'environnement, les services publics et sociaux; enfin, il y a les domaines de recherche toujours plus nombreux dont le caractère «transnational» invite à réunir les efforts, les équipes et les équipements, dans des actions concertées. L'expérience et la souplesse de l'OCDE peuvent contribuer à l'identification de ces domaines et à la définition de formules qui permettraient d'y donner suite.

Il est aujourd'hui essentiel non seulement d'éclairer les problèmes que nous avons à affronter et les solutions organiques qu'il convient de leur donner, mais aussi d'affirmer toute la confiance que nos sociétés peuvent placer dans les ressources de la science et de la technologie et donc dans l'aptitude de nos pays à relever les défis auxquels ils sont confrontés: le capital intellectuel – c'est-à-dire les ressources scientifiques, le créativité, l'aptitude à innover, la vitalité du système de recherche et d'innovation, l'esprit d'entreprise et le dynamisme des entrepreneurs – constitue tout à la fois une carte maîtresse pour le présent et la meilleure assurance sur l'avenir.

L'évolution des effectifs de l'Union syndicale en 1980

Par Heinz Anderegg

A la fin de 1980, les fédérations de l'Union syndicale suisse comptaient 459852 membres. Huit d'entre elles en dénombraient davantage et sept autres moins qu'un an auparavant. Dans l'ensemble, les effectifs se sont accrus de 874 membres ou de 0,2%. Le gain est dû avant tout à la nette amélioration du recrutement féminin. Dans l'espace d'un an, le chiffre des femmes organisées s'est accru de 1873 ou 3,5%. Inversement, celui des hommes a diminué de 989 ou de 0,2%

Tableau 1 Evolution des effectifs depuis 1970

A la Nombre fin de des		Nombre des membres Total Hommes		Femmes	En pour-cer des effectifs	
mi de	fédérations	Total	Hommes	remines	Hommes	Femmes
1970	15	436 669	399 900	36 769	92	8
1971	15	437 896	401 108	36 788	92	8
1972	15	441 405	404 685	36 720	92	8
1973	15	446 382	408 684	37 689	92	8
1974	16	455 235	416 032	39 203	91	9
1975	16	471 562	426 762	44 764	90	10
1976	16	474 725	418140	56 585	88	12
1977	16	468 508	413 444	55 064	88	12
1978	16	463 073	409 538	53 535	88	12
1979	15	458 978	405 906	53 072	88	12
1980	15	459 852	404 917	54 935	88	12

Explication des signes qui figurent dans les tableaux:

1980 a donc marqué un arrêt du recul qui s'était amorcé en 1976. Néanmoins, pendant la décennie 1970–1980, le nombre des travailleuses et travailleurs organisés au sein de l'USS s'est accru de 23 183 ou de 5,3%. Ce résultat est d'autant plus remarquable que l'emploi a reculé de plus de 5% pendant la même période. La proportion des personnes occupées dans l'industrie et les arts et métiers est tombée de 46 à 40% de la population active; dans le secteur public, l'évolution des effectifs syndicaux s'est ressentie du blocage du personnel.

⁻ Rien à signaler.

^{*} Le chiffre n'est pas connu.

[·] Le chiffre ne peut pas être mentionné pour des raisons évidentes.

L'adhésion féminine

De 1970 à la fin de 1980, le nombre des femmes membres de l'USS s'est accru de 18166, ce qui représente une progression de près de 50%. Leur part à l'effectif global est passée de 8 à 12%, tandis que celle des hommes est tombée de 92 à 88%. Il est intéressant de noter que la part (en %) des femmes s'est accrue avant tout pendant les années de forte récession (1973–1976). On peut en déduire qu'elles ont alors pris une conscience plus nette de leur situation, de leurs discriminations et de la nécessité de se défendre. Il faut aussi relever que, au cours de ces dix années, l'industrie a supprimé davantage d'emplois féminins (28,3%) que d'emplois masculins (20,7%). Les femmes représentant un bon tiers de la maind'œuvre suisse, leur part à l'effectif global de l'USS demeure insuffisante en dépit de ce progrès de leur syndicalisation.

Tableau 2 Evolution de l'indice global des membres (1970= 100)

Année	Total	Hommes	Femmes
1970	100,0	100,0	100,0
1971	100,2	100,3	100,0
1972	101,0	101,2	99,9
1973	102,2	102,2	102,5
1974	104,3	104,0	106,6
1975	108,0	106,7	121,7
1976	108,7	104,6	153,8
1977	107,3	103,4	149,7
1978	106,0	102,4	145,5
1979	105,1	101,5	144,3
1980	105,3	101,2	149,4

A quelques exceptions près, les observations ci-dessus valent aussi pour les fédérations affiliées. Au cours de la dernière décennie, seules la Fédération suisse des cheminots, la Fédération des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation et la Fédération des travailleurs du textile, de la chimie et du papier n'ont pas pu accroître leurs effectifs. Pour ce qui est des cheminots, la situation des CFF l'explique. Le nombre des agents a en effet diminué de 41 530 en 1970 à 38 113 en 1979. Cependant, face à cette régression de plus de 8%, le recul des effectifs de la SEV a été de 1,9% seulement. Les emplois industriels sont tombés de 880 000 en 1970 à 678 000 en 1979 (– 30%). Cette chute ne pouvait être sans répercussion sur les effectifs des fédérations qui recrutent le personnel de l'industrie. Dans l'horlogerie – la branche la plus touchée

Tableau 3 Mouvement des membres des fédérations syndicales suisses en 1980

Fédérations	Effectif 1970	Situation au 31 déc. 1979	Effectif au 31 déc. 1980	diminu	ntation ou tion par à 1979	Hommes	Femmes	Part des femmes à l'effectif total en %	Nombre des sections
				total	pour-cent				
Travailleurs de la métallurgie et de l'hor-									
logerie	126 283	132 759	132 281	- 478	- 0,4	118 260	14021	10,6	80
Syndicat du bâtiment et du bois	98 480	112548	113353	805	0,7	112363	990	0,9	59
Cheminots	58379	57 239	57 242	3	(()))	48 733	8 5 0 9	14,9	
Personnel des services publics	39310	42 051	42 027	- 24		34 433	7594	18,1	
Travailleurs du commerce, des transports									
et de l'alimentation	33844	29654	29864	210	0,7	22 785	7079	23,7	107
Union PTT	22913	25189	25 330	141	0,5	24 032	1 298	5,1	60
Syndicat du livre du papier ¹	18654	17759		- 254	- 1,4	14870	2635	15,1	30
Personnel du textile, de la chimie et du									
papier	13984	13350	13904	554	4,1	10705	3199	23,0	68
Fonctionnaires postaux	5 5 5 4	6 3 7 7	6 440	63	1,0	6 088	352	5,4	
Lithographes	5 9 0 8	6178	6144	- 34	- 0,5	4177	1 967	32,0	
Travailleurs du vêtement, du cuir et de								20 000 M	
l'équipement	5 5 9 4	5 8 9 5	5 840	- 55	- 1,0	1937	3 9 0 3	66,8	51
Fonctionnaires des téléphones et télégraphes	3582	4414	4372	- 42	- 1,0	1 495	2877	65,8	20
Personnel des douanes	3622	3 6 6 9	3 703	34	0,9	3 7 0 3	4	-	10
Syndicat des mass media ²		1 537	1 471	- 66	- 4,3	1 091	380	25,8	7
Tisserands de toile à bluter	562	359	376	17	4,7	245	131	34,8	
Total	436 669	458 978	459 852	874	0,2	404 917	54 935	11,9	1 061

¹ Issu de la fusion de la FST et de la FSORC, en 1979. Le nombre des membres de la FST a augmenté de 14 914 en 1970 à 15 108 en 1978.

² Fondée en 1974.

Tableau 4 Evolution des effectifs des fédérations selon les cantons 1980

Cantons	В	ш			∢		Ξ	۵	FP.	—	TB	F	_	۵	Ω	=
	FOBB	FVCE	SLP	SEV	FCTA	NSL	FTMH	VPOD	SSF	UPTT	FSTTB	ASFTT	SSM	FTCP	FSPD	Total
Argovie	7 890	672	1 094	2760	2343	790	10395	1 622	285	804	_		_	1 235	_	29 890
Appenzell			-	438	80	-	517	92		80	205	X2	-	-		1 412
Bâle-Campagne	1 755	83	ances ii	1 970	709	-	1 480	1 141			-	, 1000 - 100		665		7 803
Bâle-Ville	4 2 6 0	102	1 860	1 659	3 5 7 3	655	4040	4210	425	1 705	·	248	16	5644	855	29 252
Berne	19044	524	3 200	10686	6 0 6 2	1 413	27776	6 083	1 1 3 1	5 380		708	85	1183	133	83 408
Fribourg	2337	57	251	1 181	955		1 337	423	75	406		79	-	167	-	7 268
Genève	8 407	45	1 478	1 920	1 826	310	6628	2737	446	1 538		252	300	974	494	27 355
Glaris	1 265			228	53		632	93	156	87		72	-	120	-	2706
Grisons	1 547		170	2042	445		983	597	204	905		193		227	408	7721
Jura	1 650	188	134	588	291	_	4429	312	33	166		1.	_	· —	133	7 9 2 4
Lucerne	1163	58	700	2 4 1 5	747	318	1 911	592	387	1169	-	201	-	168		9829
Neuchâtel	4 400		448	1 344	1 880	199	9 5 0 6	2 267	291	860	-	130	-	98		21 423
Nidwald et Obwald	_			203			227	74		_				7 	-	504
Schaffhouse	1 346	(224	610	597	-	4833	434	77	222	-	-	-	425	353	9121
St-Gall	4 4 4 4	15	864	2816	683	206	6107	1 092	304	1 538	171	265	-	282	400000000000000000000000000000000000000	18 787
Schwyz	1 348	1000 1000		775	127	4	- -	23	Ta 1			-		19		2 2 9 6
Soleure	4 957	588	392	2893	530		8 251	618	148	992	_	152		781	_	20 302
Tessin	11 867	1 030	537	4 2 3 8	581	24	4 5 6 7	2613	280	1 332		117	480	3 -33-3	533	28 1 9 9
Thurgovie	1 566	240	228	1 266	338		3524	380	130	275	-	_	-	228	139	8314
Uri	1 288		_	730	22	PT 2000 10	822	45	-	Page 1957		0		45-44-10		2 9 0 7
Vaud	9 241	1 222	2038	6612	2547	534	11 234	3 908	726	2 4 6 6		326	-	95	467	41 416
Valais	6518	_	164	1 777	94	_	3986	237	119	710		105		427	-	14137
Zoug	669		_	361	50		987	74	-	76				41		2 2 5 8
Zurich	16 391	330	3619	7 292	4803	1 987	18109	12283	927	4619		823	563	1 055	188	72 989
Membres isolés	_	686	104	438	528	-	-	77			-	701	27	70		2631

113 353 5840 17505 57242 29864 6440 132 281 42 027 6144 25 330 376 4 372 1 471 13 904 3 703 459 852

par la crise économique et structurelle – le nombre des travailleurs a glissé de 72 552 en 1970 à 41 870 en 1979 (– 42%). 44,7% des emplois féminins ont été supprimés au regard de 40,3% des emlpois masculins. Inversement, dix des quinze fédérations ont enregistré des gains au cours de cette décennie: Association des fonctionnaires des téléphones et télégraphes (+ 22%); lithographes (+ 16%); Syndicat du bois et du bâtiment (+ 15); Union PTT (+ 11%); VPOD (+ 7%); Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (+ 5%); Fédération des travailleurs du vêtement, du cuir et de l'équipement (+ 4%); Société suisse des fonctionnaires postaux (+ 4%).

Nous avons relevé que les femmes ont contribué très sensiblement à ce redressement. Même les fédérations dont l'effectif global ne s'est pas accru pendant ces dix ans ont enregistré une augmentation de la proportion des membres féminins.

Elle a progressé de 12% pour la FVCE, de 8% pour la VPOD, de 3,8% pour la FTCP, de 3,6% pour la SSFP et de 3,1% pour l'USL. Pour les autres fédérations, elle s'est améliorée de 0,2 à 2,4%.

Evolution selon les régions

De 1970 à 1980, cette évolution accuse de fortes différences d'une région à l'autre. Au Tessin, nos syndicats ont enregistré un accroissement des effectifs de plus de 37%. La population active du Tessin étant restée relativement stable, on peut en conclure à une très nette progression du degré d'organisation. Tandis que 4% seulement des Suisses sont de langue italienne, le Tessin fournit 6% des membres de l'USS.

Au premier abord, l'évolution apparaît plutôt insatisfaisante en Suisse romande. Bien que les quelques 8000 membres du nouveau canton du Jura aient été transférés aux effectifs romands, ceux-ci n'ont pu être maintenu que de justesse au cours des dernières années. Mais l'apparence est trompeuse. Si les Romands constituent 20% environ de la population suisse, ils fournissent 26% des effectifs de l'USS. Et il faut considérer que, de 1970 à 1979, 30122 emplois industriels ont disparu (compte tenu de l'apport des 9980 emplois dans le canton du Jura). Le maintien de la stabilité des effectifs en dépit d'un recul de l'emploi de 19,7% est en fait un succès et traduit une nette amélioration du taux de syndicalisation au cours de ces dix ans.

En Suisse alémanique, le nombre des membres s'est accru de 16 100. Il est passé de 293 399 à 309 499 (+5,5%). Cette région, dont la population représente 75% de celle du pays, fournit 67% des effectifs, ce qui donne à conclure que le taux d'organisation y est moins élevé qu'au Tessin et qu'en Suisse romande. Les emplois industriels ont fortement reculé outre-Sarine aussi. De 1970 à 1979, leur nombre a fléchi de 697 965 à 529 883 (-24% au regard de -20% en Suisse romande). Il ressort de ces chiffres que si le taux de syndicalisation reste insuffisant, il s'est amélioré dans cette région aussi.

Tableau 5 Répartition des effectifs syndicaux entre les diverses régions (Indice 1970 = 100

Région	1970	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Suisse orientale ¹							
Absolu	43 591	46 272	45 903	45 346	45 525	47150	48 061
Indice	100	106,2	105,3	104,0	104,4	108,1	110,3
Zurich							
Absolu	69 275	72828	72788	72327	71 627	73648	72989
Indice	100	105,1	105,0	104,4	103,4	106,3	105,4
Suisse du Nord ²							
Absolu	81 657	91 277	89920	89850	87 997	87 429	87 247
Indice	100	111,8	110,1	110,0	107,8	107,0	106,8
Suisse centrale ³							
Absolu	13991	15279	16354	16842	17601	17 403	17794
Indice	100	109,2	116,9	120,4	125,8	124,4	127,1
Berne							
Absolu	84885	93 252	93 098	91 263	85 102 ⁶	82 926	83 408
Indice	100	109,9	109,7	107,5	8	97,4	98,0
Suisse romande ⁴							
Absolu	115383	118564	121 246	117476	119970^{7}	119154	119523
Indice	100	102,7	105,0	101,8	8	99,3	99,6
Tessin							
Absolu	20 535	25 558	28 750	28889	28 391	28 317	28199
Indice	100	124,4	140,0	140,7	138,3	137,8	137,3
Ens. du pays ⁵							
Absolu	436 669	471 562	474725	468 508	463 073	458 978	459 852
Indice	100	108,0	108,7	107,3	106,0	105,1	105,3

¹ Glaris, Schaffhouse, App. Rh.-E., App. Rh.-I., St-Gall, Grisons, Thurgovie

Le degré d'organisation

Les données statistiques dont on dispose ne permettent de déceler exactement ni le degré d'organisation du personnel dans les divers secteurs et activités, ni le potentiel de recrutement.

De surcroît, les travailleurs organisés d'une entreprise étant souvent répartis entre plusieurs syndicats et groupements, il n'est pas toujours possible de déceler le taux global de syndicalisation par entreprise. Nous tentons néanmoins de faire autant de clarté que possible sur le degré d'organisation et sur le potentiel de recrutement en nous fondant sur les résultats des recensements de la population; nous comparons le

² Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie

³ Lucerne, Uri, Schwyz, Nidwald, Zoug

⁴ Vaud, Valais, Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura

⁵ Y compris les membres individuels

⁶ A partir de 1978, sans le Jura

⁷ A partir de 1978 avec le Jura

⁸ Indice 1978 = 100

chiffre global des salariés avec celui des effectifs des principales organisations de travailleurs. Les résultats des recensements étant cependant publiés avec plusieurs années de retard, les données à la base de nos calculs ne sont pas toutes de la même année. Il y a encore d'autres facteurs d'imprécision. Parmi les personnes organisées figurent des catégories qui ne constituent pas pour nous un potentiel de recrutement. On songe aux cadres supérieurs, ou encore aux travailleurs agricoles ou autres groupes difficilement organisables. En 1974, nos calculs avaient décelé un taux de syndicalisation global de 31% (y compris les syndicats minoritaires et autres groupements de salariés). Depuis lors, 300 000 emplois ont été supprimés. En revanche, les organisations de travailleurs qui figurent dans notre statistique ont gagné plus de 50 000 membres. On a donc lieu d'admettre que le taux de syndicalisation s'est amélioré et s'établit actuellement entre 38 et 40%. Ce sont vraisemblablement les fédérations USS du secteur privé qui ont le plus fortement bénéficié du renforcement de la tendance à s'organiser, ce que démontre l'évolution satisfaisante de leurs effectifs en dépit des disparitions d'emplois. On constate aussi qu'en dépit du blocage du personnel, le nombre des membres de l'Union fédérative est passé de 153 602 en 1974 à 159 992 en 1980 (+4,2%). Il faut encore considérer que l'évolution rappelée ici a eu – et a encore – pour corollaire un transfert constant de main-d'œuvre du secteur secondaire au secteur tertiaire: le domaine des organisations d'employés. Il ressort cependant des tableaux ci-dessous qu'elles ont de la peine à accroître leurs effectifs, ce qui conforme bien que les fédérations de l'USS se sont mieux entendues à bénéficier de cette propension plus forte à s'organiser que l'on décèle.

Tableau 6 Union fédérative du personnel des administrations et entreprises publiques

		Nomb	re des mer	mbres	
	1976	1977	1978	1979	1980
* Fédération suisse des cheminots	58739	57 979	57 387	57 239	57 242
* Fédération suisse du personnel des servi-	44.740	44 440	44.000	40.054	40.007
ces publics	41 716	41 440			42 027
* Union PTT	25 003		25 045		25 330
* Société suisse des fonctionnaires postaux	6 282	6 253	6193	6178	6144
* Association suisse des fonctionnaires des					
télégraphes et téléphones	4 506	4 438	4 3 9 7	4 41 4	4372
* Fédération suisse des travailleurs de la mé-					
tallurgie et de l'horlogerie (groupe fabri-					
ques d'armes et de munitions)	1 766	1 771	1 767	1 817	1 879
* Fédérations suisse du personnel des					
douanes	3 560	3616	3666	3 661	3703
Association du personnel de l'administration					
générale de la Confédération	13 909	14 071	14 088	14186	14414
Association suisse des fonctionnaires des					
douanes	1 266	1 309	1 310	1 338	1 323
Société suisse des buralistes postaux	3 562	3 568	3 5 6 0	3 567	3 558
Total	160 309	159/17/	159112	159640	159 992
Total	100 303	1334/4	133112	133040	133332
* Organisations affiliées à l'USS	141 572	140 526	140154	140 549	140 697
Organisations non affiliées à l'USS	18 737	18948		19091	19 295

Tableau 7 Fédération des sociétés suisses d'employés (FSE)

Total	148 693	149 758	146 808	146 001	144710
«Droga Helvetica»	501	521	533	533	639
Association suisse des employés droguistes					
Société suisse des employés de librairies	686	753	730	723	810
Association suisse des techniciens géomètres	1 098	1106	1100	1106	1106
Fédération suisse des inspecteurs et agents d'assurance	975	990	846	910	910
Association suisse des voyageurs de commerce «Hermes»	647	576	369	332	300
Union suisse des artistes musiciens	1 500	1 536	1 548	1 622	1 634
Association suisse des laborantins	2462	2 4 5 9	2488	2 468	2513
Fédération suisse des cadres de la construction	5 2 7 9	5132	4 973	5 082	5144
Association suisse des cadres techniques d'exploitation	14740	14537	14267	14123	14073
Union Helvetia, Société suisse des employés d'hôtels et de restaurants	16 630	17847	18 282	18868	18749
Union des associations d'employés de l'industrie métallurgique et de l'électricité ainsi que d'industries apparentées.	26 31 5	26 731	26 752	27 324	27 532
Société suisse des employés de commerce .	77 860	77 570	74920	72910	71 300
	1976	1977	1978	1979	1980
		nbres			

Tableau 8 Confédération des syndicats chrétiens de la Suisse (CSC)

		Nombi	re des mer	nbres	
	1976	1977	1978	1979	1980
Fédération chrétienne des ouvriers sur					
métaux de la Suisse	30526	29198	28 388	27 687	27 033
Fédération chrétienne des ouvriers du bois et					
du bâtiment de la Suisse	34 400	32 409	32861	33 209	35 416
Fédération chrétienne suisse du personnel de					
la chimie, du textile, de l'habillement et du					
papier	10889	8367	8 3 7 1	8373	8379
Fédération chrétienne du personnel des en-					
treprises publiques de transport	6735	6719	6775	6812	6877
Fédération suisse des syndicats chrétiens des					
PTT	7 9 1 5	8 0 4 0	8160	8379	8 4 2 4
Fédération chrétienne des ouvriers des trans-					
ports, du commerce et de l'alimentation	3 900	3850	3800	3780	3760
Fédération chrétienne des employés	2 584	2383	2 284	2 2 5 0	2016
Syndicat suisse de l'imprimerie	3 202	3 253	3 401	3 5 2 9	3835
Fédération chrétienne du personnel des ser-					
vices publics	4 2 5 6	4502	4612	4708	4846
Fédération chrétienne des salariés agricoles					
de la Suisse	740	766	788	786	791
Association chrétienne du personnel fédéral	670	690	704	704	695
Groupement syndical des travailleurs hon-					
grois	723	736	752	761	772
Fédération tchécoslovaque des travailleurs					
chrétiens de la Suisse	430	409	410	402	390
Total	106 970	101 322	101 298	101 350	103 324

Tableau 9 Autres organisations de salariés

	Nombre des membres							
	1976	1977	1978	1979	1980			
Association suisse des salariés évangéliques . Unions suisse des syndicats autonomes Société suisse des instituteurs Union centrale du personnel des Etats et des communes	21 721 24 223 29 100 27 773 13 726	15 098 22 291 25 530 29 600 27 523 14 091 24 400	22 453 26 140 29 850 27 157 14 407	22 701 25 808 29 500 26 842 14 589	22 319 25 801 32 115 26 734 14 802			